

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 avril 2026 à 18h00 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 17 avril 2026 par le Président, M. Sébastien BERNARD, s'est réuni en session ordinaire au siège de la CCBDP à Nyons

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric CHAMPEAU

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 85

Etaient présents : 72 (dont 4 suppléants)

Blandine ALVAREZ, Martine BERGER-SABATIER, Sébastien BERNARD, Coralie BIOUSSE, Monique BOTTINI, Jean-Claude BRUS, Claude CHAMBON, Cédric CHAMPEAU, Pascal CIRER-METHEL, Rémy CLEMENT, Denis CONIL, Stéphanie CORNUD, Thierry DESSALES, Jean-François DEYDIER, Laurent DONZET, Sébastien DUPOUX, Joachim DUSAUGEY, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Bruno EYSSERIC, José FERNANDES, Annie FEUILLAS, Alain FRACHINOUS, Jean GARCIA, Sylvie GARNERO, Patricia GIELLY, Didier GILLET, Isabelle GIRARD, Didier GIREN, Claudine GOURDON, Yoann GRONCHI, Marc HAMARD, Guillaume HONVAULT, Fabien JOLIVET, Bruno JOVE, Frédéric JULLIEN, Francis KORNPROBST, Pascal LANTHEAUME, Amélie LEBRE, Philippe LEDESERT, Estelle LIELY, Emilien LIEVAUX, Aurélie LOUPIAS, Eric LYOBARD, Nadia MACIPE, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Franck MILLET, Jennifer MOURRE, Alain NICOLAS, Jean-Louis NICOLAS, Jacques NIVON, Jean-Louis PASCAL, Quentin PELOUX, Alexandre PENIGAUT, Jean-Luc PERNET, Roland PEYRON, Alan PUSTOCH, Mireille QUARLIN, Pascale ROCHAS, Christelle RUYSSCHAERT, Odile TACUSSEL, Christian TEULADE, Pierre TOMCZAK, Michel TREMORI, Gérard TRUPHEMUS, Christine VALLIER, Monique VEYRIER, Roger VIARSAC, Julien WEINREICH, Patrick MEGE (suppléant), Francis BOMPARD (suppléant), David TRUPHEMUS (suppléant), Michel FAYANT (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 16

Gines ACHAT, Olivier SARRAT, Juliette HAIM, Jean-Michel LAGET, Jérôme BOMPARD, Christian IMBERT, Brigitte DUC, David MORIN, Géraud BONTOUX, Patricia NORMAND, Odile PILOZ, Gilles RAVOUX, Alain MONGE, Gilbert MORIN, Marie FLOQUET, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL

Excusés ayant donné procuration : 13

Christian THIRIOT (donne procuration à Christelle RUYSSCHAERT), Sébastien ROUSTAN (donne procuration à Sylvie GARNERO), André MATHIEU (donne procuration à Eric LYOBARD), Lionel ESTEVE (donne procuration à Claudine GOURDON), Christian CARRERE (donne procuration à Roger VIARSAC), Jean-Luc GREGOIRE (donne procuration à Martine BERGER-SABATIER), Caroline LAMY (donne procuration à Joachim DUSAUGEY), Olivier SALIN (donne procuration à José FERNANDES), Xavier THIERRY (donne procuration à Roland PEYRON), Fabienne BARBANSON (donne procuration à Pascale ROCHAS), Marie-Noëlle ARMAND (donne procuration à Jean-Louis NICOLAS), Sylvain AUREL (donne procuration à Pascal CIRER-METHEL), Philippe CAHN (donne procuration à Philippe LEDESERT)

Adm. Générale – Finances & Marchés Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

Ressources Humaines

2026-062 Présentation du rapport social unique 2024

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.231.1 ;

Vu le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique ;

Considérant que les administrations doivent élaborer chaque année un rapport social unique (RSU) alimenté par une base de données sociales prévues dans l'article 5 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et précisé par le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique ;

Considérant que ce rapport présente des données relatives à 10 thématiques principales : emploi, recrutement, parcours professionnels, formation, rémunérations, santé et sécurité au travail, organisation du travail et amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail, action sociale et protection sociale, dialogue social et discipline et regroupe 64 rubriques à présenter selon différents critères (sexe, âge, ...)

Considérant que ce document, outil indispensable au dialogue social, permet de faire régulièrement le point sur les effectifs de la collectivité en agrégeant tout un ensemble de données souvent éparées en interne ;

Considérant qu'il permet également d'approfondir la connaissance de la fonction publique territoriale de différents acteurs (Centre de gestion, Direction générale des collectivités locales, etc.) ;

Considérant que le RSU est saisi via une plateforme numérique créée par plusieurs centres de gestion et harmonisée pour l'ensemble des collectivités. Cette application propose ensuite une synthèse graphique qui constitue le document présenté lors du Conseil de Communauté.

Considérant que la présentation de ce rapport ne nécessite ni débat, ni vote ;

Le Conseil communautaire,

PREND ACTE de la présentation du rapport social unique de la CCBDP pour l'année 2024, ci-annexé.

Le Secrétaire de séance,
Cédric CHAMPEAU

Le Président,
Sébastien BERNARD



Transmission en préfecture le : 30/04/2026

Mise en ligne le : 30/04/2026

Ampliation :